COMMUNIQUÉ CANADAGAP® COMMUNIQUÉ

Destinataires : Intervenants de CanadaGAP

Date : Le 13 juin 2025

Objet : **Mises en candidature 2025 pour le Conseil d'administration CanAgPlus**

CanadaGAP® accepte maintenant les mises en candidature pour combler les postes d'administrateurs du Conseil d'administration de CanAgPlus, l'entité sans but lucratif qui détient et exploite le programme CanadaGAP.

CanAgPlus s'appuie sur des leaders bénévoles pour orienter la prise de décisions et superviser la gestion de CanadaGAP. La participation au Conseil d'administration est une occasion de développement individuel et de satisfaction personnelle pour avoir fait la promotion du programme et contribué à l'amélioration de la salubrité des aliments dans le secteur des fruits et légumes frais.

Les administrateurs de CanAgPlus seront élus par les membres (c.-à-d. les participants inscrits au programme CanadaGAP) lors de l'assemblée générale annuelle de 2025. Visitez le site **https://www.canadagap.ca/fr/events/annual-general-meeting/** pour plus de détails.

Composition du Conseil d'administration

CanAgPlus fait appel aux mises en candidature pour quatre (4) administrateurs à son Conseil d'administration. Le Conseil d'administration est composé d'un total de huit administrateurs, chacun servant un mandat de deux ans en rotation afin d'assurer une continuité parmi les membres.

Candidatures

La liste des candidats sera définie avant la tenue de l'AGA et circulée auprès des membres, puis soumise au vote à l'AGA. Conformément aux règlements de la société et sous réserve des règles de procédure qui s'appliquent à l'assemblée des membres, des mises en candidature peuvent être soumises à l'AGA par voie de résolution ordinaire.

Critères d'admissibilité pour les administrateurs

Il est attendu des candidats qu'ils manifestent un vif intérêt pour soutenir CanAgPlus afin que la société atteigne ses objectifs : l'intégrité de la norme de salubrité alimentaire CanadaGAP et la prestation d'un système de certification fiable pour l'industrie des fruits et légumes frais. Pour siéger au Conseil d'administration, un candidat doit, entre autres :

- Posséder une capacité de communication interpersonnelle, démontrer un leadership facilitant et favoriser la discipline de groupe et les procédures du Conseil.
- Détenir une bonne compréhension et avoir de l'expérience en matière de rôles des administrateurs, des processus de groupe et des politiques et règlements corporatifs qui forment les systèmes de régie des corporations.
- Faire preuve de jugement et d'intégrité dans un rôle de surveillance.

L'expérience des candidats ayant siégé à des conseils d'administration d'organismes à but non lucratif, à des comités de gestion ou détenant une autre expérience de travail avec des conseils d'administration sera prise en compte. Le fait de détenir de l'expérience et des compétences dans les secteurs suivants est un atout :

- Une bonne connaissance du programme CanadaGAP - son fonctionnement, son évolution, ses buts, etc.
- Une bonne connaissance des processus administratifs et des processus de gestion, plutôt qu'une compétence technique.
- Expérience de gestion de personnel.
- Expérience de gestion financière.
- Connaissance du contexte international en matière de salubrité des aliments.

Les administrateurs N'ONT PAS besoin d'être inscrits au programme CanadaGAP.

Durée du mandat

Les administrateurs siègent pour un mandat de deux ans. Normalement, le Conseil d'administration se réunit physiquement une fois par an et tient des réunions en ligne au besoin tout au long de l'année.

Comment poser sa candidature

Les personnes intéressées à poser leur candidature pour siéger au Conseil d'administration doivent remplir et soumettre le formulaire de mise en candidature ci-dessous avant le 31 août 2025. Les mises en candidature peuvent être effectuées par les candidats eux-mêmes.

- **Formulaire de mise en candidature (format PDF remplissable)**
- **Formulaire de mise en candidature (format PDF imprimable)**

Règlement général No. 1

Le règlement administratif peut être téléchargé à l'adresse suivante : **https://www.canadagap.ca/fr/history/members-only/**

Si vous n'êtes pas membre de CanAgPlus, mais que vous souhaitez poser votre candidature pour siéger au Conseil d'administration, veuillez communiquer avec nous par courriel à **info@canadagap.ca** ou par téléphone au 613-829-4711 pour obtenir une copie du règlement.

Visitez **https://www.canadagap.ca/fr** pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le programme CanadaGAP et sa gouvernance. Si vous avez des questions, communiquez avec le bureau de CanadaGAP en écrivant à **info@canadagap.ca** ou en composant le 613-829-4711.

CanadaGAP® est un programme qui a été élaboré au Canada en vue de promouvoir les bonnes pratiques agricoles (BPA, ou « GAP ») par les fournisseurs de fruits et de légumes.